

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

TRIDI 3 Prairial.

(Ere Vulgaire)

Dimanche 22 Mai 1796.

Détails sur la déroute complète de l'armée autrichienne, commandée par le général Beaulieu, en Italie. — Extrait de plusieurs dépêches des ministres de la république batave dans les pays étrangers. — Proposition faite à la convention batave de décréter que l'armée de l'état, lorsqu'elle sera en campagne, sera sous les ordres du général Beurnouville. — Rapport de la commission des dépenses, qui accorde une somme de 1500 livres aux membres de l'institut national.

A V I S.

Le bureau d'abonnement des Nouvelles Politiques est toujours rue des Moulins, n°. 560.

Le prix de la souscription est de 750 livres en assignats pour trois mois, ou de 25 livres en mandats.

Les abonnemens pour les pays étrangers ne peuvent être reçus qu'en numéraire, au prix de 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.

I T A L I E.

De Milan, le 9 mai.

Les troupes autrichiennes qui étoient sous les ordres du général Colli, s'étant séparées des Piémontais, sont venues rejoindre l'armée du général Beaulieu, qui a passé le Pô en deux colonnes, l'une à Valence & l'autre à Voghera, sur des ponts qui ont été ensuite rompus.

Suivant les détails publiés sur l'armée autrichienne, Beaulieu, après ce passage, avoit pris une excellente position, telle que l'ennemi ne pouvoit plus le tourner, & devoit l'attaquer de front s'il avoit le projet d'engager une affaire : aussi on assuroit que l'état actuel des choses pouvoit être regardé comme un armistice de positions, & on ajoutoit que depuis le 23 les armées respectives observoient sans faire un mouvement. Et en effet, les Français occupoient toute la rive droite du Pô, & les Autrichiens avoient formé sur la rive gauche trois camps portés de se secourir les uns les autres pour empêcher les Français de passer ce fleuve.

Cet état de sécurité n'a pas été long ; les Français ont décidément passé le Pô aux environs de Codogno & de Casal Pusterlengo. L'action fut vive, & le corps du général Liptay, qui voulut défendre le passage, fut extrêmement maltraité. La cavalerie napolitaine souffrit beaucoup, & le régiment de la reine fut taillé en pièces. Un courrier, arrivé ici sur les dix heures du matin, a apporté cette funeste nouvelle ; aussi-tôt le désordre & la confusion ont éclaté dans toute la ville ; les émigrations & les envois d'effets précieux hors de la ville sont immenses, & il part tant de monde qu'on ne trouve plus de chevaux à la poste.

Enfin, aujourd'hui à midi & demi, la cour est partie ; l'archiduc & l'archiduchesse ont pris, à ce qu'on croit, la route de Bergame ; mais on présume qu'ils changeront de route, attendu que celle-là est peu sûre depuis que les Français sont à Lodi & à Cassano.

On fait courir le bruit en ce moment que les Autrichiens se sont retirés en-deçà du Tessin, & que leur armée est campée entre Pavie, Lodi & Crémone, afin d'empêcher, s'il est possible, les Français de leur couper la retraite du côté de Mantoue.

Il paroît que la cour de Milan étoit instruite d'avance des dangers dont elle étoit menacée par l'intrépidité française, puisque dès le 7 de ce mois elle avoit fait partir les jeunes princes pour Mantoue, sous la conduite du bailli Valenti Gonzague, leur gouverneur, & la jeune archiduchesse avec sa gouvernante.

Le même jour, un détachement de 1500 hommes du corps franc de Giulay, venant de l'armée, est venu former la garnison du château de Milan, dont la défense est confiée au général de Salis. On attend aussi quelques autres bataillons pour la même destination. Cependant le gouvernement a ordonné la levée & la formation de la milice bourgeoise, pour veiller à la sûreté & à la tranquillité de la ville.

(Gazette de Lugano).

AUTRICHE.

De Vienne, le 2 mai.

S. M. a très-souvent de longues conférences avec M. le comte de Clairfayt; où assistent toujours ses deux adjudans-généraux, Lambertic & Rollin: Cette réunion a lieu dans la superbe maison que le comte de Clairfayt a achetée dans un des fauxbourgs de Vienne.

On croit généralement que ces démarches tendent à engager le feld-maréchal à reprendre le commandement de l'armée du Rhin; les avantages qu'il a remportés sur la fin de la dernière campagne, & les mauvais succès des armées depuis sa retraite; le font regarder comme le seul homme capable d'arrêter les progrès de l'ennemi, & de reconquérir les Pays-Bas, unique plan qui occupe entièrement le cabinet de Vienne; cette résolution hardie est confirmée par la nouvelle promotion qu'on vient de faire de J. comte de Dietrichstein, chancelier, & le comte L. d'Harrach, conseiller suprême du gouvernement des Pays-Bas.

En attendant une décision à l'égard du comte de Clairfayt, il est certain qu'il est à la tête des opérations militaires; car il reçoit toutes les dépêches venant de l'armée du Rhin, & après y avoir ajouté ses notes, elles sont envoyées au comte de Lasey, ministre de la guerre.

ANGLETERRE.

Extrait d'une lettre de Londres, du 3 mai.

Charles Lameth, ex-membre de la convention nationale, a reçu ordre de sortir d'Angleterre; il a demandé permission de s'embarquer pour Altona sur un bâtiment neutre, ses principes à ce qu'on dit, ne lui permettant pas de faire la traversée dans aucun vaisseau armé contre son pays. On le lui a accordé.

En conséquence, un messenger d'état l'a conduit la semaine dernière à bord d'un bâtiment neutre à Gravesend.

HOLLANDE.

De la Haye, le 15 mai.

Le ministre de la république française, Noël, a adressé à la convention batave une note officielle, par laquelle il lui donne connoissance que le ministre de Prusse à Paris s'est plaint de ce que quelques corsaires ont attaqué sur l'Escaut un navire anglais, regardant cette hostilité comme une violation du territoire neutre. La note a été renvoyée à la commission des relations extérieures.

Sur un rapport des deux commissions réunies de confédération & des relations extérieures, on a proposé à la convention de décréter que l'armée de l'état, lorsqu'elle sera en campagne, sera sous les ordres du général Beurnonville, qui seroit autorisé à la faire marcher en tout tems & par-tout où il sera nécessaire, en rendant compte de ses opérations au comité de confédération, auquel il pourra s'adresser pour les besoins des troupes. La discussion a été renvoyée au lendemain.

On a lu dans la même séance des extraits de différentes dépêches des ministres de la république dans les pays étrangers. En voici la substance:

« On s'étonne en Allemagne de ce que les expéditions pour les provinces occupées par les troupes françaises se

continuent ouvertement & à peu près comme en tems de paix.

» A Dantzick, il commence à arriver du froment de la Prusse méridionale, & on croit que l'exportation du froment indigène sera permise. Les prix commencent à baisser & baisseront probablement davantage. La compagnie de commerce maritime a obtenu un nouvel octroi sur le sel.

» On continue à régler, principalement à Grodno, la ligne de démarcation de Pologne. Le gouvernement de Gallicie sera transporté de Léopol à Cracovie. Le ministère russe a reçu les présens de l'empereur; mais rien n'est statué encore par rapport aux affaires de Stanislas-Auguste. L'impératrice de Russie a défendu à ses sujets de payer à la nation française ou à ses alliés les dettes contractées en Pologne.

» Le dey d'Alger, sans vouloir déclarer la guerre aux Danois, a cependant fait mettre en croisière contre eux tous ses corsaires. Les Anglais ont pris & mené à Gibraltar un navire acheté par des sujets danois, & l'ont déclaré être de bonne prise.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Extrait d'une lettre de Nantes, du 22 floréal.

Le brick le *Patriote*, capitaine Auger, qui faisoit partie d'un convoi de Rochefort, dont plusieurs bâtimens ont été pris par les anglais, n'ayant pu éviter l'ennemi, se jeta à la rade de Saint-Gilles, où il mouilla sous la volée des canons du fort. L'honnête & brave Auger, ne voulant pas abandonner son vaisseau, fut pris seul le 17 de ce mois. Le capitaine de la frégate anglaise a été tellement touché de cet acte de dévouement qu'il lui a rendu sa liberté, & la déposé sur un bâtiment neutre qui passoit & qui vient d'entrer dans notre port. Le capitaine Auger, pendant qu'il étoit à bord de la frégate ennemie, a vu prendre deux autres navires du convoi, & un troisième qui s'est échoué à la côte.

De Paris, le 2 prairial.

On assure que le message du directoire, pour la discussion duquel le conseil des cinq cents s'est formé le 30 floréal en comité secret, avoit pour objet de demander le rapport de la loi du 28 ventôse, qui ordonne que tous les paiemens de rentes, d'obligations, &c. seront faits en mandats au pair de l'argent, & d'établir que les mandats seront donnés & reçus au cours. Le conseil a rejeté unanimement cette proposition, dont un des résultats auroit été d'annuler toutes les soumissions & les paiemens d'avances faits pour les acquisitions de domaines nationaux. On a, dit-on, annoncé pour aujourd'hui un rapport de la commission des finances, par lequel on proposera un plan d'ordre de finances, sans lequel en effet toutes les mesures partielles ne peuvent avoir aucune stabilité, ni obtenir la confiance publique.

Le soumissions pour les biens nationaux se multiplient tous les jours & dans tous les départemens; & l'on remarque sur-tout parmi les soumissionnaires un grand nombre de membres du corps législatif.

Les colons de Saint-Domingue, au directoire exécutif.

CITOYENS DIRECTEURS,

Les assassinats se réorganisent à Saint-Domingue. Le gouvernement n'est plus décevant; il a changé de principes: il ne veut plus révolutionner dans cet infortuné pays; mais bien y rétablir la culture que les pillages, les égorgemens & les incendies ont totalement détruite; vous vous en occupez, & cependant les massacres s'y renouvellent.

Nous apprenons, en ce moment, qu'un grand nombre de citoyens ont été égorgés dans la commune du Port-de-Paix; que diverses députations ont été envoyées pour rendre compte de cet affreux événement.

Il importe à la république & à ses intérêts de connaître la vérité; nous n'avons cessé de la présenter: nous avons toujours été repoussés; mais les principes ayant changé, nous nous flatons que vous voudrez bien l'entendre.

Nous demandons, en conséquence, que vous écoutiez toutes les députations, afin que les lumières qu'elles vous apportent éclairent votre justice.

Les mânes de nos frères égorgés nous font un devoir de vous prémunir contre les intrigues de ceux qui voudroient empêcher la vérité de parvenir jusqu'à vous, & croyons, en cela, concourir à vos vœux.

Salut & respect.

Suivent un grand nombre de signatures.

On s'entretient sans cesse de nos succès en Italie; l'imagination, qui pouvoit à peine les deviner, ne trouve plus d'obstacle à en mesurer toutes les suites. Deux grandes routes paroissent ouvertes à notre armée, l'une à Rome, & celle-ci ne présente aucune difficulté; l'autre conduit dans l'Autriche même. Beaulieu fuit à travers le Tyrol; mais nous le suivons de bien près; mais son armée est à moitié détruite; mais les passages qu'il s'ouvrira dans sa retraite, nous pourrions bien les tenter à sa poursuite; mais l'armée de Kellerman s'avance d'un autre côté pour occuper la Lombardie & assurer la retraite. En voilà assez pour séduire beaucoup d'esprits, frappés de tant de prodiges récents. On prétend d'ailleurs que l'approche d'un si grand danger seroit très-propre à déterminer l'empereur à faire la paix; & nous avons lieu de croire que cette douce espérance de paix est bien près de se réaliser.

De tant de brillans projets qui exaltent l'imagination, on est forcé malheureusement à revenir aux dangers qui nous menacent dans l'intérieur, à cette horrible conspiration dont les ramifications sont si étendues; rien n'est plus impudent que l'audace de certains hommes qui nient une conspiration que ses auteurs avouent. Ces hommes nieront bientôt qu'on a massacré au 2 septembre. Lisez la lettre signée Méné, dans le journal des patriotes de 89, & les reproches qu'il adresse au gouvernement, coupable à ses yeux de deux grands crimes, de ne plus le payer, & de nous avoir sauvés du plus affreux complot. Hier 6, des principaux conjurés ont été transférés au Temple. Nous continuerons demain à faire connoître les pièces qui viennent d'être publiées relativement à ces conspirations.

La pièce qui porte le caractère le plus profond & la plus terrible en scélératesse, est la première instruction

du directoire secret, adressée à chacun des agens révolutionnaires principaux. Ce n'est point ici du fanatisme, c'est un sang-froid atroce, qui se rend compte de tous les dangers de l'entreprise & qui veut les prévenir tous. L'auteur de l'histoire si intéressante de la conjuration de Venise, remarque que ce qui manque à la plupart des conspirateurs, c'est de s'être exercés auparavant dans d'autres conspirations. Ceux-ci n'ont que trop ce terrible avantage. Ils calculent l'époque où leur complot pourra éclater; ils modèrent l'impatience de leurs complices; ils s'occupent des travaux préparatoires: mais ce qu'ils organisent avec le plus de précautions & avec un art vraiment infernal, c'est le secret de leurs opérations. Le directoire insurrecteur, disent-ils, « s'est déterminé au » parti de vous faire ignorer, à vous-même, quels sont » ses membres; le danger d'une imprudence, ou celui » d'une contre-détermination, celui encore que fait naître » la connoissance de la faiblesse humaine, qui supporte » trop souvent comme un fardeau le poids d'une grande » confiance, & semble se soulager en la déposant dans » le sein de l'amitié ou de ce qu'on croit être elle; tout » cela a été considéré par le directoire secret. . . . Le » directoire secret a poussé la prudence jusqu'à isoler » entre eux les douze agens principaux; ils recevront tous » les mêmes instructions & cependant ils ne se connoi- » tront pas tous entr'eux ». Il leur prescrit ensuite leur marche, leur recommandant d'organiser dans leur arrondissement une ou plusieurs réunions patriotiques. Ce projet a été fidelement exécuté; aujourd'hui on tout devroit effrayer les conspirateurs, ces réunions existent encore; & c'est-là probablement que se conçoit ce plan d'attaque indirecte, suivi déjà contre le gouvernement, qu'on veut perdre par la diffamation, après que les moyens de massacre ont été déconcertés, au moins pour quelque tems.

Aux Auteurs des Nouvelles Politiques.

DE LA FOIBLESSE DES GOUVERNEMENS DANS LES CONSPIRATIONS.

Tout gouvernement qui ne détruit pas la faction qui a voulu le détruire, est perdu. Les révolutions de tous les empires attestent cette vérité que l'histoire n'affaiblit par aucune exception.

Si vous ménagez les conspirateurs que vous avez saisis, vous enhardissez ceux qui vous sont échappés. Pourquoi ne reprendroient-ils pas un projet qui peut leur procurer un grand succès, sans les exposer à un grand danger?

Pour ne chercher des faits ni loin de nous, ni hors de nous, rappelez-vous que l'hésitation de la convention au premier prairial produisit l'insurrection du 12, & qu'à cette époque les scélérats n'ayant pas été anéantis, ils reparurent plus formidables au premier prairial. Alors la tête d'un représentant du peuple fut jetée sanglante au milieu de ses collègues épouvantés, qui tous étoient massacrés si les conjurés n'avoient pas laissé le tems au hasard de suppléer la prudence.

Des hommes perfides répètent sans cesse à des hommes timides, qu'il faut redouter une réaction: où? par qui? comment s'exécuteroit-elle? Sur cette frayeur, que n'ont pas ceux qui l'inspirent, lisez un très-bon article dans l'Historien.

Prétendre que l'indulgence pour les crimes commis par un parti, est le moyen de prévenir ceux qu'un

autre parti pourroit commettre, c'est le raisonnement d'un imbécille ou le conseil d'un complice.

Ne diroit-on pas que le gouvernement est seul entre les terroristes & les royalistes ? qu'il ne peut vaincre les uns qu'à l'aide des autres ? & qu'il est condamné à n'avoir pour défenseurs que ses ennemis ?

Mais les propriétaires, les commerçans, tous ceux qui ont besoin d'une force publique, qui seroient les victimes de l'anarchie comme du despotisme, ne composent-ils pas la nation ? ne tiennent-ils pas au gouvernement par tous les liens ? ne sont-ils pas pressés de le soutenir de tous leurs efforts ? leur sûreté ne lui répond-elle pas de leur attachement ? Remarquez que je n'ai appelé à son secours aucune vertu dont il pourroit se méfier, mais que je lui ai donné l'infaillible garantie de l'intérêt personnel.

Un complot a été combiné avec assez de profondeur pour que les instructions les plus étendues se succédassent sans que qui que ce soit fût compromis ; pour que tous les subordonnés travaillassent de concert sans se rassembler & sans se connoître ; pour que des chefs invisibles fussent obéis ; pour que des ordres sans signature fussent exécutés ; pour que des avis importants pussent à chaque instant être aussi sûrement donnés que reçus : malgré tant d'artifice, d'union, de mystère, & encore malgré les anciens agens de la police, le ministre, par une extrême habileté, une activité admirable & en exposant sa vie, est parvenu à tout découvrir ; que résultera-t-il de ce prodige, si le gouvernement s'obstine à croire ses faux amis ? Sa situation & la nôtre deviendront pires qu'elles n'étoient ; car à l'ardeur du crime se joindra maintenant la soif de la vengeance, & les factieux auront appris par leurs revers à mieux conduire leur entreprise.

Cependant que faut-il pour préserver la république d'une ruine entière ? Punir les coupables, & suivre la route qu'on a jugé soi-même la plus sûre, c'est-à-dire, être justes & raisonnables.

Un décret a ordonné aux étrangers, à ceux qui sont sur des listes d'émigrés, aux amnistiés, aux ex-conventionnels de sortir de Paris ; cette loi est très-sévère ; le directoire qui l'a provoquée a donc pensé qu'elle étoit commandée par le salut public : comment actuellement pourroit-il croire qu'il peut laisser des places à ceux auxquels il n'a pas laissé leur domicile ; qu'il n'y auroit pas une contradiction révoltante à confier l'autorité aux mêmes hommes qu'on a contraints à sortir de leur habitation, à prendre dans des classes bannies de la plus grande commune des juges & des administrateurs, à investir de fonctions qui donnent tant d'influence ceux dont la présence seule a paru d'un péril imminent ? ne seroit-ce pas accuser la première mesure d'injustice que de ne pas adopter la seconde qui en est la conséquence directe ? Ne seroit-ce pas se mettre à la merci de ceux qu'on a signalés pour ses ennemis ; & en conservant les élémens du désordre, seroit-il permis d'espérer le retour de la tranquillité ?

Aux mêmes Auteurs.

On a imprimé dans plusieurs journaux une lettre signée Pastoret, & adressée de Montauban à Robespierre.

Je déclare formellement que je n'ai jamais été à Montauban ; que je n'ai jamais écrit à Robespierre, & que ceux qui m'attribuent une pareille lettre sont des calomniateurs.

Emmanuel PASTORET, membre du conseil des cinq-cents.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen FERMOND.

Séance du 2 prairial.

On fait connoître le résultat du scrutin fait hier pour le renouvellement du bureau. Defermond est président : les nouveaux secrétaires sont Eschasseriaux l'aîné, Pelet, de la Lozère ; Launay d'Angers ; & Mailhe.

Gibert-des-Molieres fait mettre 1146 mille liv. à la disposition des commissaires de la trésorerie pour les dépenses ordinaires & extraordinaires de cette administration.

Villers, au nom de la commission des dépenses, propose d'accorder aux membres de l'institut national un traitement de 1500 liv. ; il représente que ceux qui coltivent les sciences & les arts sont ordinairement peu habiles à ramasser des richesses ; il faut prendre pour eux un soin qu'ils ne daignent pas prendre eux-mêmes ; & si leur admission à l'institut national est un honorable prix de leurs travaux, ne doit-il pas en même-tems leur fournir un moyen de s'y livrer sans distraction ? Pour celui qui a consacré sa vie à l'étude, la récompense la plus douce est de le mettre à même de faire des études nouvelles & de readre de nouveaux services par ses lumières & ses talens.

Le conseil ordonne l'impression & l'ajournement ; il rejette ensuite par la question préalable, le projet de résolution tendant à rapporter le code hypothécaire ; une commission est chargée de présenter les changemens qu'il peut exiger.

Le conseil se forme par continuation en comité général ; toujours pour le même objet.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LEBRUN.

Séance du 2 prairial.

Les nouveaux secrétaires nommés dans la séance d'hier sont : les citoyens Lacuée, Malleville, Olivier-Gerente & Picot.

Le conseil approuve une résolution qui permet au directeur de ne rendre que le 30 prairial le compte de la situation de l'emprunt forcé qui devoit être rendu le 15 du même mois.

Sur le rapport de Fourcroy, au nom d'une commission ; & après avoir entendu Baudin, commissaire aux archives, le conseil approuve une résolution qui ouvre un crédit de cinquante mille francs à l'archiviste du corps législatif pour les dépenses des archives.